



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

**DECISION N° DC-241120-0079
(Commande Publique)**

Appel Offres Ouvert

« Marché 2024-FCS-08 : Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance »

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

- Vu l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 et aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique.
- Vu la délibération du Conseil municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu les offres reçues dans le cadre de la consultation 2024-FCS-08.
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du 6 novembre 2024.
- Considérant que les actes d'engagements doivent être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoire ;

DÉCIDE,

Article 1. De signer les actes d'engagement visés ci-après :

N° Lot	Désignation	Marché	Attributaire	Adresse	Montant annuel HT Maximun
1	Plomberie	A bons de commande mono-attributaire	LEGALLAIS BOUCHARD	7, Rue d'Atalante – Citis, 14200 Hérouville Saint-Clair	15 000,00 €
2	Serrurerie	A bons de commande mono-attributaire	AU FORUM DU BATIMENT	5 route de monts 37300 JOUE LES TOURS	5 000,00 €
3	Quincaillerie	A bons de commande mono-attributaire	LEGALLAIS BOUCHARD	7, Rue d'Atalante – Citis, 14200 Hérouville Saint-Clair	12 000,00 €
5	Peinture	A marché subséquents multi-attributaires	RECA Et	94, Route de Toulouse 31190 AUTERIVE	6 000,00 €

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*

		ZOLPAN	17 Quai Joseph Gillet 69004 LYON	
		AU FORUM DU BATIMENT	5 route de monts 37300 JOUE LES TOURS	
6	Electricité	A marché subséquents multi- attributaires	Et 5 rue Jean Henri Fabre Zone de Montplaisir 81000 ALBI	20 000,00 €
		SONEPAR		

- Article 2.** De déclarer le lot n°4, Maçonnerie, à Marchés Subséquents multi attributaires, infructueux au motif de la réception d'une seule offre et de l'irrégularité de la seule offre reçue.
- Article 3.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 4.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 20 novembre 2024

Le Maire



Raphaël BERNARDIN

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
 Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 19/02/2024

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT1-CC



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 1 : Plomberie

NOTIFIE LE / /

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT1-CC

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Plomberie Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	Serrurerie Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	Quincaillerie visserie et petit outillage Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	Maçonnerie, matériaux de construction Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	Peinture Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	Electricité Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Marc COURBON
Agissant en qualité de	Directeur des Expertises Techniques Transverses

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société LEGALLAIS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LEGALLAIS SAS
Adresse	Siège social, 7 rue d'Atalante – Citis – 14200 Hérouville Saint-Clair
Courriel	accordcadre@legallais.com
Numéro de téléphone	02.31.230.230
Numéro de SIRET	563 820 489 00182

Code APE	46.74A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 20 563 820 489

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°1 : Plomberie

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, au quel sera appliqué un rabais de : **Cf. grille de remises détaillée jointe en annexe à notre offre**

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.

À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.

L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
M. LAPEYRE Cédric Votre chargé d'affaires dédié c-lapeyre@legallais.com	07 86 42 12 48	1 jour ouvré	FRANCO
Mme BADET Christelle Responsable des Ventes c-badet@legallais.com	07 86 75 82 74		
Notre Service Commercial Du lundi au vendredi De 7h à 19h (pas de fermeture annuelle) accordcadre@legallais.com	02.31.230.230 (non surtaxé)		

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	(RIB joint en annexe à notre offre)

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermais, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(s) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(~~nt~~) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Hérouville Saint-Clair,
Le 12 septembre 2024

Signature du candidat, ~~du mandataire ou des membres du groupement~~

Marc COURBON
Directeur des Expertises Techniques Transverses
Société LEGALLAIS

Marc
COURBON

Signature numérique
de Marc COURBON
Date : 2024.11.29
16:24:33 +01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input checked="" type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe
Le 09/12/2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 2 SERRURERIE

NOTIFIE LE / /

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville
Parc Georges Spénale
81370 SAINT SULPICE LA POINTE
Tél : 0563402331




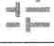



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT2-CC

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement.....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !

Signet non défini.

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Plomberie Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	Serrurerie Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	Quincaillerie visserie et petit outillage Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	Maçonnerie, matériaux de construction Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	Peinture Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	Electricité Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	MR STANISIC Vladimir
Agissant en qualité de	Directeur commercial

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **AU FORUM DU BATIMENT** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	AU FORUM DU BATIMENT SAS
Adresse	Siège social : 61/63 rue desnouettes 75015 PARIS Siège des marchés et des administrations : 5 route de monts 37300 JOUE LES TOURS
Courriel	directionmarches@afdb.fr
Numéro de téléphone	02 18 24 79 83
Numéro de SIRET	403 092 968 000 29

Code APE	4674A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR92 403 092 968

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°: 2 SERRURERIE

4.2 - Mode de passation

L'procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, au quel sera appliqué un rabais de **55%**.

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.

À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.

L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
Pierre SARDA	06 45 56 05 50	1 JOUR	0€

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	

N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermons, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(s) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A JOUE LES TOURS
 Le 18 SEPTEMBRE 2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

MR *Wesley STANISIC*
 AU FORUM DU BATIMENT .
 S.A.S. au capital de 10 001 160 €
 Direction des Marchés Publics
 et Administrations
 5, route de Monts
 37300 Joué-les-Tours
 SIRET 403 092 968 00029

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input checked="" type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe
 Le 09/12/2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

 *Senac/Cy*

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totalux			

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT3-CC



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 3 : quincaillerie visserie et petit outillage

NOTIFIE LE / /

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331










Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT3-CC

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement.....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Plomberie Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	Serrurerie Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	Quincaillerie visserie et petit outillage Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	Maçonnerie, matériaux de construction Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	Peinture Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	Electricité Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Marc COURBON
Agissant en qualité de	Directeur des Expertises Techniques Transverses

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société LEGALLAIS sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	LEGALLAIS SAS
Adresse	Siège social, 7 rue d'Atalante – Citis – 14200 Hérouville Saint-Clair
Courriel	accordcadre@legallais.com
Numéro de téléphone	02.31.230.230
Numéro de SIRET	563 820 489 00182

Code APE	46.74A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 20 563 820 489

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;

- le catalogue du fournisseur, au quel sera appliqué un rabais de : **Cf. grille de remises détaillée jointe en annexe à notre offre**

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.

À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.

L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
M. LAPEYRE Cédric Votre chargé d'affaires dédié c-lapeyre@legallais.com	07 86 42 12 48	1 jour ouvré	FRANCO
Mme BADET Christelle Responsable des Ventes c-badet@legallais.com	07 86 75 82 74		
Notre Service Commercial Du lundi au vendredi De 7h à 19h (pas de fermeture annuelle) accordcadre@legallais.com	02.31.230.230 (non surtaxé)		

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC)

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermais, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(s) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(~~nt~~) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Hérouville Saint-Clair,
Le 12 septembre 2024

Signature du candidat, ~~du mandataire ou des membres du groupement~~

Marc COURBON
Directeur des Expertises Techniques Transverses
Société LEGALLAIS

Marc
COURBON

Signature numérique
de Marc COURBON
Date : 2024.11.29
16:27:55 +01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input checked="" type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe
Le 09/12/2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 081-218102713-20241120-MP24FCS08LOT5RE-AR



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 5 : Peinture

NOTIFIE LE / /

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331





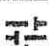
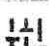
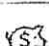
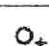

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP24FCS08LOT5RE-AR

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement.....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	<u>Plomberie</u> Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	<u>Serrurerie</u> Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	<u>Quincaillerie visserie et petit outillage</u> Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	<u>Maçonnerie, matériaux de construction</u> Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de plaçoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	<u>Peinture</u> Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	<u>Electricité</u> Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	CAYRE Olivier
Agissant en qualité de	Président du Comité de Direction Peintures RECA SAS

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	RECA SAS
Adresse	94 route de Toulouse 31190 AUTERIVE
Courriel	Tél. 05 61 50 55 50 Fax 05 61 50 54 81 Siren 331 552 489 - APE 2030 Z TVA FR 79 331 552 489
Numéro de téléphone	<i>a.giatrand@reca.tm.fr</i>
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°: 5. Peinture

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;

- le catalogue du fournisseur, au quel sera appliqué un rabais de

25% catalogue Papiers Peints Locan'sii
25% catalogue Toile à Peindre
55% catalogue Peinture
25% " Matériel et outillage

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.

À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.

L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en CHT
Calvignac Guillaume	06-45-42-42-42	50	0€

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	

N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
4380000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermais, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Auterive
Le 21.09.24

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

CAYRE Olivier
Président du Comité de Direction
Peintures RECA SAS

RECA SAS
94 route de Toulouse
31190 AUTERIVE
Tél. 05 61 50 55 50
Fax 05 61 50 54 81
Siren 331 552 489 - APE 2030 Z
TVA FR 79 331 552 489

**Olivier
CAYRE**

Signature
numérique de
Olivier CAYRE
Date :
2024.11.29
11:00:37 +01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input checked="" type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe.
Le 09/12/2024

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du


Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature !

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 19/12/2024
 Reçu en préfecture le 19/12/2024
 Publié le
 ID : 081-218102713-20241120-MP24FCS08LOT5RE-AR



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 5 : Peinture

NOTIFIE LE

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331





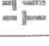


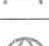

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT5-AR

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement.....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	<u>Plomberie</u> Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	<u>Serrurerie</u> Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	<u>Quincaillerie visserie et petit outillage</u> Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	<u>Maçonnerie, matériaux de construction</u> Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	<u>Peinture</u> Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	<u>Electricité</u> Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M /-Mme	Didier JOUBLIN
Agissant en qualité de	Responsable Appels d'Offres Réseaux

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société ..ZOLPAN. sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	ZOLPAN
Adresse	17 Quai Joseph Gillet 69004 LYON
Courriel	ao.ccn@zolpan.fr
Numéro de téléphone	06.31.50.02.096
Numéro de SIRET	301 621 884 000842

Code APE	4673B
Numéro de TVA intracommunautaire	FR00301621884

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°: 5 Peinture

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de 51%.

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.

À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.

L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
Frederick RODRIGUES	06.86.43.21.88	24 heures	Franco de port

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	

Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermons, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Lyon
Le 18 septembre 2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

Didier Joublin

Signature numérique de Didier
Joublin
Date : 2024.12.03 11:06:36 +01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input checked="" type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A ...Saint-Sulpice-la-Pointe.....
Le ...09/12/2024.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT6-AR



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 6 ELECTRICITE

NOTIFIE LE

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331




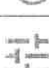





Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-MP2024FCS08LOT6-AR

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	<u>Plomberie</u> Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	<u>Serrurerie</u> Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	<u>Quincaillerie visserie et petit outillage</u> Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosse, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	<u>Maçonnerie, matériaux de construction</u> Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	<u>Peinture</u> Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	<u>Electricité</u> Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	MR STANISIC Vladimir
Agissant en qualité de	Directeur commercial

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **AU FORUM DU BATIMENT** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	AU FORUM DU BATIMENT SAS
Adresse	Siège social : 61/63 rue desnouettes 75015 PARIS Siège des marchés et des administrations : 5 route de monts 37300 JOUE LES TOURS
Courriel	directionmarches@afdb.fr
Numéro de téléphone	02 18 24 79 83
Numéro de SIRET	403 092 968 000 29

Code APE	4674A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR92 403 092 968

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot¹ n°: 6 ELECTRICITE

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, au quel sera appliqué un rabais de 55%.

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.
 Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.
 À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.
 L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
Pierre SARDA	06 45 56 05 50	1 JOUR	0€

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	

N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermoirs, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (~~nous affirmons~~) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (~~nos~~) torts exclusifs que la (~~les~~) société(~~s~~) pour laquelle (~~lesquelles~~) j'interviens (~~nous intervenons~~) ne tombe(~~nt~~) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A JOUE LES TOURS
Le 18 SEPTEMBRE 2024

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

HR Vedier STANISIC
AU FORUM DU BATIMENT .
S.A.S. au capital de 10 001 160 €
Direction des Marchés Publics
et Administrations
5, route de Monts
37300 Joué-lès-Tours
SIRET 403 092 968 00029

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input type="checkbox"/>	05	Peinture
<input checked="" type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe
Le 09/12/2024.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du




NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 081-218102713-20241120-2024FCS08LOT6S-AR



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux
destinés à l'entretien et la maintenance**

CONTRAT N° 2024-FCS-08

LOT N° 6 ELECTRICITE

NOTIFIE LE / /

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Hôtel de Ville

Parc Georges Spénale

81370 SAINT SULPICE LA POINTE

Tél : 0563402331




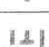



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 081-218102713-20241120-2024FCS08LOT6S-AR

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance
	Mode de passation	Appel d'offres ouvert
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	Erreur ! Signet non défini.
2 - Identification de l'acheteur.....	Erreur ! Signet non défini.
3 - Identification du co-contractant.....	Erreur ! Signet non défini.
4 - Dispositions générales	Erreur ! Signet non défini.
4.1 - Objet	7
4.2 - Mode de passation	7
4.3 - Forme de contrat	7
5 - Prix	Erreur ! Signet non défini.
6 - Durée de l'accord-cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
7 - Paiement.....	Erreur ! Signet non défini.
8 - Nomenclature(s)	Erreur ! Signet non défini.
9 - Signature	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	Erreur !
Signet non défini.	

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	<u>Plomberie</u> Matériels pour réparation et installation de plomberie sanitaire (joints, bonde, vidange, robinetterie, mécanisme de chasse, etc.), Abattants pour WC, Raccords, Siphons, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes
02	<u>Serrurerie</u> Serrures, Cylindres, Poignées, Barres anti-panique. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
03	<u>Quincaillerie visserie et petit outillage</u> Fourniture de quincaillerie diverse telle que visserie, boulonnerie et fixations, Fournitures pour petit outillage électrique : forêts, bandes, lames, disque, etc. Petit outillage à main, Produits divers : mousse, lubrifiant, graisse, mastic etc., Matériels et produits pour application de revêtements (pinceaux, brosses, white, ...). Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est mono-attributaire. Il est exécuté au moyen de bons de commandes.
04	<u>Maçonnerie, matériaux de construction</u> Plâtre, ciment, enduit, Plaques de faux plafonds, plaques de placoplâtre, Revêtements de sols plastiques, Revêtements de murs, Colles, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
05	<u>Peinture</u> Peinture intérieure et extérieure, Bombes de peinture etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.
06	<u>Electricité</u> Câbles, gaines, tube, goulotte, Interrupteur, prise, Protection, disjoncteur, etc. Cette liste n'est pas limitative, en fonction des besoins des matériels spécifiques pourront être commandés, conformément aux règles du marché. Ce lot est multi-attributaires et limité à 2 titulaires. Il est exécuté au moyen de marchés subséquents. Les sociétés retenues seront remises en concurrence à la survenance de chaque besoin sur la base d'une demande de devis.

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN, Maire

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-08 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Virginie PLAGNE
Agissant en qualité de	Responsable Marchés Publics Région Centre Sud-Ouest

engage la société SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	Ets. exécutant la prestation : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION Agence de Albi	Direction Régionale : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION Zac Madère
Adresse	5 rue Jean Henri Fabre Zone de Montplaisir	2 rue Pablo Neruda 33140 Villenave d'Ornon
Courriel	81000 ALBI	SIRET : 824 484 653 01630
Numéro de Téléphone	05 63 77 80 30 marchespublics.sso@sonepar.fr	
Numéro de SIRET	SIRET : 824 484 653 01515	
Code APE	Siège social : SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION	APE : 4669A
Numéro de TVA intracommunautaire	18-20 Quai du Point du Jour 92100 BOULOGNE SIRET : 824 484 653 00012	TVA : FR 46 824 484 653

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement 1, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Fourniture de matériels pour les ateliers municipaux destinés à l'entretien et la maintenance

Le présent marché a pour objet l'achat de fournitures d'atelier nécessaires au fonctionnement des ateliers de la commune de Saint Sulpice la Pointe.

Le marché est divisé en 6 lots : Plomberie, Serrurerie, Quincaillerie, Maçonnerie, Peinture, électricité.

La présente offre concerne le lot ¹ n°: 6 - Electricité

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Lot n°1 : Plomberie

Lot n°2 : Serrurerie

Lot n°3 : Quincaillerie visserie et petit outillage

Cet accord-cadre a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Lot n°4 : Maçonnerie, matériaux de construction

Lot n°5 : Peinture

Lot n°6 : Electricité

5 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre indicative pour les marchés subséquents. Celle-ci sera précisée ou complétée lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCP. Toutefois, s'agissant des bons de commande émis au sein de l'accord-cadre, l'offre de prix est définitive.

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix ;
- le catalogue du fournisseur, auquel sera appliqué un rabais de 64 %.

Le titulaire renseignera le taux de remise applicable sur ses tarifs de son catalogue dans le BPU et l'AE.

Le titulaire s'engage à appliquer ces taux de remise, sans autre réserve possible que celles qu'il aura clairement et précisément indiquées, dans la note technique et méthodologique fournie avec son offre (par exemple : éventuelles différences des pourcentages de remise pour certains articles spécifiés dans la note).

Les taux de remise ainsi prévus au BPU et à l'acte d'engagement sont maintenus pendant toute la durée d'exécution, reconduction éventuelle comprise.

Clause d'Offre promotionnelle :

Les prestations figurant au présent accord-cadre peuvent faire l'objet d'offres promotionnelles proposées par le titulaire en cours d'exécution du marché, pour une durée déterminée.

¹ Un Acte d'Engagement par lot

Ces offres promotionnelles peuvent notamment porter sur une diminution des prix nets du marché.
 À l'expiration de la promotion, les prix du marché, révisés le cas échéant dans les conditions figurant à l'article « Révision des prix » du présent CCP, sont ceux à nouveau en vigueur.
 L'offre promotionnelle s'applique aux commandes émises pendant toute la durée de la promotion. Ces prix promotionnels se substituent alors automatiquement aux prix contractuels pendant les périodes définies, leur entrée en vigueur ne nécessite pas de modification du contrat.

6 - Montant de l'accord-cadre

L'accord-cadre est passé sans montant minimum annuel mais avec moment maximum annuel.

Lot	Montant maximum annuel € HT
Lot 1 - Plomberie	15 000 €
Lot 2 - Serrurerie	5 000 €
Lot 3 - Quincaillerie visserie et petit outillage	12 000 €
Lot 4 - Maçonnerie, matériaux de construction	25 000 €
Lot 5 - Peinture	6 000 €
Lot 6 - Electricité	20 000 €

7 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande :

Nom - Prénom	Téléphone	Délais de livraison d'urgence En nombre de jour	Forfait de livraison d'urgence en €HT
Adeline Lenud	06 44 01 23 68	adeline.lenud@sonepar.fr	0 €

8- Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
43800000-1	Équipement d'atelier

Lot(s)	Code principal	Description
01	44115210-4	Matériel de plomberie
01	39715300-0	Équipement de plomberie
02	44316500-3	Serrurerie
02	44500000-5	Outils, serrures, clés, charnières, fermons, chaînes et ressorts
03	44316400-2	Articles de quincaillerie
03	44316000-8	Quincaillerie
03	44531510-9	Boulons et vis
04	44111000-1	Matériaux de bâtiment
05	44111400-5	Peintures et revêtements muraux
06	31600000-2	Matériel électrique

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

A Villenave d'Ornon

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

**VIRGINIE
PLAGNE** Signature
numérique de
VIRGINIE PLAGNE
Date : 2024.09.18
09:40:37 +02'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre retenue	Lot(s)	Désignation
<input type="checkbox"/>	01	Plomberie
<input type="checkbox"/>	02	Serrurerie
<input type="checkbox"/>	03	Quincaillerie visserie et
<input type="checkbox"/>	04	Maçonnerie, matériaux de
<input type="checkbox"/>	05	Peinture
<input type="checkbox"/>	06	Electricité

La présente offre est acceptée

A Saint-Sulpice-la-Pointe

Le 09/12/2024.....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			